

Lettre ouverte à Jo Vandeurzen et Maggie De Block, ministres de la santé publique.

Aujourd'hui, il y a exactement un mois que j'ai vécu ce qui suit:

Quand je suis allé vers Liselotte pour aller à l'école le mercredi 28 mars à 7h30, je l'ai trouvée morte dans son lit.

Quand j'ai ouvert la porte, je le savais déjà, elle se coucha sur le haut de sa couverture de K3, bras étendus au dessous de sa tête, les yeux grands ouverts regardant dans le vide, mousse sur la bouche.

Dans un reflex rapide, j'ai essayé de sentir un battement de coeur que je n'ai pas trouvé, mais comme déjà mentionné, je le savais déjà.

Je l'ai prise dans les bras, appelé à l'aide, mais il y avait personne d'autre ici.

En bas, j'ai rapidement enveloppé une couverture autour de Liselotte. Nous sommes monté dans la voiture et sommes rapidement aller à l'hôpital.

J'ai conduit par des feux rouges (a savoir 'prudent'), j'ai passé des voitures qui étaient dans la queue en claxonnat et avec mes quatres clignoteurs.

Sur le chemin, j'ai appelé sa maman en criant LISELOTTE EST MORTE LISELOTTE EST MORTE.

En arrivant, j'ai couru avec Liselotte dans mes bras vers l'urgence, là au début personne a réagi. Un passant a dit que je devais entrer par l'entrée principale. Puis la porte de l'urgence s'ouvrait et un infirmière a pris Liselotte.

Immédiatement des médecins et des infirmiers sont venus.

Ils ont essayé de réanimer Liselotte jusqu'à 8h35, puis elle a été déclarée morte.

Liselotte a été emmenée par le médecin légiste à Louvain pour une autopsie. Le jeudi après-midi, nous avons été informés par telephone: empoisonnement au co.

Hier, le jour des funérailles, un expert, les pompiers et la police ont tout vérifié ici. Conclusion: décédé par co, par une niche de corbeaux à 2 mètres 80 dans la cheminée alors que la cheminée a été nettoyé en octobre 2017 et en janvier 2018 un nouveau brûleur a été place. Nous avons le chauffage central au fuel, donc pas de poêle ou de chadière d'eau avec flamme pilote.

Décision parquet magistral: la maison est libérée, le propriétaire n'est pas blame, mort malheureuse d'empoisonnement au co.

J'aimerais demander à Maggie De Block et Jo Vandeurzen, les ministres de la santé, de mieux informer les citoyens sur les danger de l'intoxication au co.

Une campagne d'information aide vraiment! Selon les sources nous parlons encore de 30 à 100 décès par an.

Ensemble nous devons réduire ces chiffres rapidement de façon drastique.

Je veux toujours donner plus d'information et je veux toujours coopérer.

Je vous salue.

Cordialement:

Mark Moorhem

Bunsbeekstraat 11

3300 Tienen

0476 553 775

mark.moorhem@telenet.be

<https://www.facebook.com/mark.moorhem1>